

Débouché en droit international des affaires

Par **Isabeau lestienne**, le **05/06/2014** à **09:43**

Bonjour, je voudrais savoir si quelqu'un s'y connaît en droit international des affaires ? Quels sont les réels débouchés ? Quelles sont les spécialités de ce milieu ?

Merci encore de votre aide.

Par **Yn**, le **05/06/2014** à **16:48**

Salut,

Avant de te lancer dans ce domaine, tu dois déjà avoir une solide base juridique en droit des affaires internes (droit des sociétés, droit spécial des sociétés, fiscalité, ou encore droit des contrats et droit des sûretés).

Tu commences à étudier l'aspect international des relations privées en M1. Tu auras d'abord un cours de droit international privé. C'est un cours de théorie générale dans lequel tu vas apprendre comment fonctionnent abstraitement toutes les règles de la matière (le principe est le même que le cours de théorie générale des obligations en L2).

Ensuite, les enseignements varient selon les universités. Généralement, tu as :

- Un cours de DIP spécial grâce auquel tu étudieras les solutions particulières pour les contrats, les biens, les personnes, etc. dans un contexte international (même principe que le cours de contrats spéciaux)
- Un cours de droit du commerce international, tu étudies la vie du contrat (négociation, exécution, garanties, les règles applicables à certains contrats comme la vente de marchandise, etc.), la mobilité des sociétés (transfert de siège, fusion-acquisition) et de l'arbitrage international.

Voilà pour les matières majeures du programme de M1, sachant que certains M1 ont la mention "droit international" et tu étudies alors d'autres matières.

En M2, le choix est assez large, tu as d'excellents M2 en DIP/DCI, je pense notamment à ceux de Paris-1 et 2.

Pour les débouchés, c'est assez variés, tu as évidemment le barreau, le conseil en entreprises, l'arbitrage, la poursuite en doctorat, bref c'est un domaine porteur dans lequel tu

peux acquérir une spécialité demandée par les praticiens.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Isabeau lestienne**, le **06/06/2014** à **08:50**

Merci beaucoup pour ta réponse détaillée.

J'envisage donc de faire un master 1 en droit des affaires et ensuite mon master 2 en droit des affaires internationales. Mais pour avoir du boulot plus tard en tant que juriste, je sais que je dois faire un master spécialisé dans une école de commerce, car les entreprises attendent de plus en plus cette formation. Mais pour être juriste, il faut se spécialiser également ... Quand est ce que je fais un troisième cycle pour me spécialiser dans Le droit des sociétés par exemple ?

Car si je me spécialise je ferais donc : un M1 en droit des affaires M2 en droit des affaires internationales, un master spécialisé à l'EM LYON, et ensuite encore un master en droit des sociétés ? Donc 4 années de master, n'est pas un peu trop ?

Est ce que tu connais les spécialités qui sont bien à choisir pour avoir du travail plus tard ?

Merci encore de ton aide.

Par **Yn**, le **06/06/2014** à **09:51**

[citation]Je sais que je dois faire un master spécialisé dans une école de commerce[/citation]
Les écoles du commerce ne font pas de droit, si tu veux faire du droit, un M2 suffit, il est inutile d'aller voir du côté des commerciaux.

Par contre, il est souvent très bien vu, après le M2, de faire une formation complémentaire comme un LLM ou encore un autre M2 - toujours axé droit des affaires - mais offrant une autre spécialisation.

Après, focalise-toi déjà sur ton M1 et, si tu accroches à la logique du DIP/DCI, tu aviseras en fonction des M2.

Par **bea31**, le **14/09/2016** à **11:37**

Hello

Je pense pas que tu sois obligée de refaire un M2 entier en école de commerce si tu as un M2 affaire en fac. Tu n'auras qu'un M2 à faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **11:43**

Bonjour

Vous ne l'avez sans doute pas vu, mais ce sujet date de 2014. S'il est remonté, c'est parce que ce matin, quelqu'un a posté un message non conforme à la charte, que j'ai supprimé.

Mais bon, on n'a pas toujours le réflexe de regarder la date du dernier message. Je vous remercie tout de même pour votre intervention.